



Département
de l'Essonne
Arrondissement
d'Evry-Courcouronnes

VILLE DE DRAVEIL

DECISION DU MAIRE

N° 25 02 024

Service : *Service des sports*
Affaire suivie par : *Jessy NOURET*

Nomenclature : **1-Commande publique – 1.7 Actes divers**
Objet : Contrat de location pour une animation photos dans le cadre de l'événement « GALA DES SPORTS »

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Art R421-1 du Code de Justice Administrative : La juridiction ne peut être saisie que par voie de recours formé contre une décision, et ce, dans les deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée. Lorsque la requête tend au paiement d'une somme d'argent, elle n'est recevable qu'après l'intervention de la décision prise par l'administration sur une demande préalablement formée devant elle. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat.

Art R421-2 du CJA : Sauf disposition législative ou réglementaire contraire, dans les cas où le silence gardé par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet, l'intéressé dispose, pour former un recours, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née une décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours. La date du dépôt de la demande à l'administration, constatée par tous moyens, doit être établie à l'appui de la requête. Le délai prévu au premier alinéa n'est pas applicable à la contestation des mesures prises pour l'exécution d'un contrat.

Art R421-3 du CJA : Toutefois, l'intéressé n'est forcé qu'après un délai de deux mois à compter du jour de la notification d'une décision expresse de rejet :

1° Dans le contentieux de l'excès de pouvoir, si la mesure sollicitée ne peut être prise que par décision ou sur avis des assemblées locales ou de tous autres organismes collégiaux ;

2° Dans le cas où la réclamation tend à obtenir l'exécution d'une décision de la juridiction administrative,

Art R421-4 du CJA : les dispositions des articles R421-1 à R421-3 ne dérogent pas aux textes qui ont introduit des délais spéciaux d'une autre durée.

Art R421-5 du CJA : Les délais de recours contre une décision administrative ne sont opposables qu'à la condition d'avoir été mentionnés, ainsi que les voies de recours, dans la notification de la décision. La présente décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Versailles. De même, en cas de recours ne nécessitant pas la présence d'un avocat, vous pourrez saisir le tribunal susmentionné par le site « Télérecours Citoyens » à l'adresse suivante : www.telerecours.fr, et ce en application de l'article R421-1 du Code de justice administrative.

Notification le

Publication le *11.2.2025*

Transmission en préfecture le

11.2.2025

Le Maire,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 21 06 039 du 08 juin 2021, portant délégation de compétence du Conseil Municipal au Maire,

Vu le souhait de disposer d'une borne photo pour proposer une animation PHOTOS pendant l'évènement « GALA DES SPORTS » qui se déroule au Théâtre Donald CARWELL, 1 avenue de Villiers 91210 DRAVEIL, le vendredi 14 février 2025, de 19h à minuit.

Vu le de contrat de location et de prestation d'animation PHOTOS proposé par la société « KONITYS » ci-après annexé,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune d'utiliser une borne photo et de bénéficier d'une animation photos pour l'évènement « GALA DES SPORTS » qui se déroule au Théâtre Donald CARWELL, 1 avenue de Villiers 91210 DRAVEIL, le vendredi 14 février 2025, de 19h à minuit.

DECIDE

Article 1 : De signer le contrat pour la location de matériel avec services inclus pour une prestation d'animation photo avec la société « KONYITYS » pendant l'évènement « GALA DES SPORTS » qui se déroule au Théâtre Donald CARWELL, 1 avenue de Villiers 91210 DRAVEIL, le vendredi 14 février, de 19h à minuit.

Article 2 : Qu'en règlement de cette prestation, la ville de Draveil versera à la société « KONYITYS », la somme de 720 € (sept cent vingt euros) TTC selon les modalités suivantes : paiement par mandat administratif après réception de la facture à l'issue des animations.

Article 3 : Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Commune.

La présente décision est inscrite au registre ouvert en mairie et sera transmise en préfecture d'Evry-Courcouronnes.

Elle sera communiquée au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à Draveil, le *11* **11 FEV 2025**

Richard PRIVAT
Maire de Draveil



Selfizee™

Sas Konitys
2 Place Konrad Adenauer
22 190 Plérin

Votre contact : Bertrand Lecollinet
Tel : 0649168482
Email : b.lecollinet@konitys.fr

Devis Selfizee DK-202412-293633
En date du: 27/12/24

Mairie de Draveil
53 rue Ferdinand Buisson
91210 DRAVEIL
FRANCE

Objet : Location d'une borne photo CLASSIK By SELFIZEE pour votre GALA des Sports du vendredi 14 février 2025 au Théâtre Donald Cardwell à Draveil.

Description	Qté	Remise	PU HT	TVA	Total HT
L'ANIMATION					
<p>Location borne photo Selfizee Classik avec impression de photos*</p> <ul style="list-style-type: none"> Composée de 3 parties : un socle, un pied et une Tête (montage facile en moins de 10 minutes), Un écran tactile 20" professionnel répondant à la norme IP65, Un PC avec connectiques (HDMI, USB), Un appareil photo Reflex Canon 1300D ou une caméra Full HD, Une imprimante professionnelle (impressions en haute qualité en moins de 9 sec), 400 impressions par jour de réservation au format 10x15 ou 800 au format 5x15 (soit 400 en double), Lumières spot LED, Branchement sur secteur (prise 220V). <p>Services inclus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise de photo digitale en illimité, 1 format de photos au choix (classique ou bandelettes. 1 photo ou multishoot), 3 effets sur photos (Couleurs, N&B, Sepia), Cadre photo personnalisé à vos couleurs (sur base d'éléments graphiques fournis par vos soins), Multi-impression possible (max x3), Interface disponible en Français, Anglais, Italien ..., Accompagnement par l'équipe Gestion de Projets (logistique, configuration et graphique) avant, pendant et après votre événement, Création d'une galerie photo souvenir en ligne, Accès à la galerie photo de votre événement dans un back office sécurisé (et de votre data si option retenue), Guides d'installation et d'utilisation envoyés numériquement au contact projet de votre événement, 	1		450.00 <i>unite</i>	20% <i>(90.00)</i>	450.00

Selfizee™

Devis Selfizee DK-202412-293633

Description	Qté	Remise	PU HT	TVA	Total HT
<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe d'astreinte pour vous assister si nécessaire lors de votre événement (voir CGL pour horaires et conditions). <p><i>*Une prise électrique doit se trouver à proximité immédiate de l'emplacement prévu pour la borne Selfizee. Le cas échéant, le client devra fournir l'arrivée électrique.</i></p> <p><i>Le branchement sur enrouleur est fortement déconseillé car peut nuire au bon fonctionnement de la borne photo.</i></p> <p><i>Pour son bon fonctionnement la borne photo ne doit pas être exposée en plein soleil ou sous la pluie.</i></p>					
<p>Personnalisation des emails :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi par email des photos à vos invités, - Création d'une page souvenir personnalisable à vos couleurs (logo, bannière...) disposant des options de partage sur les réseaux sociaux. <p><i>Envoi en live si bonne connexion wifi sur place, sinon envoi après l'événement (Voir CGL).</i></p>	1	40.00 100.00%	40.00 0 forfaitaire	20% (8.00)	0

INSTALLATION

<p>Installation et désinstallation par un technicien ou sous-traitant de Selfizee (Hors déplacement) :</p> <p>Horaires d'installation et de désinstallation définis avant l'événement (voir conditions dans CGL) du lundi au samedi de 9h à 19h hors jours fériés en dehors et au delà, sur devis</p>	1		100.00 forfaitaire	20% (20.00)	100.00
<p>Déplacements :</p> <p>De l'adresse de l'Antenne Locale d'Evry-Courcouronnes à l'adresse de l'événement (Référence Mappy) du lundi au samedi de 9h à 19h hors jours fériés (en dehors et au delà, sur devis)</p>	1		50.00 forfaitaire	20% (10.00)	50.00



contact@selfizee.fr



09 70 51 02 51



Facebook.com/selfizee



www.selfizee.fr

Selfizee™

Devis Selfizee DK-202412-293633

Le saviez-vous ?



1 animation Selfizee = 1 arbre de planté

Pour chaque animation photo vendue (avec impression), nous nous engageons à replanter 1 arbre dans les réserves naturelles protégées de la planète avec l'association Planète Urgence.

+

Note :

Devis signé et CGL paraphées et signées pour validation de réservation.

*Facture déposée sur chorus après l'évènement.

Sous réserve de disponibilité

Montant total HT	600.00	€
------------------	--------	---

TVA	120.00	€
-----	--------	---

Montant total TTC	720.00	€
-------------------	--------	---

Date de validité : 27/01/2025

Moyen de règlement : Chèque
Virement bancaire

Délai de règlement : A réception de facture

Banque : CA COTES D'ARMOR
BIC : AGRIFRPP822
IBAN : FR76 1220 6034 0056 0101 9178 032

Libellé du chèque : KONITYS

Signature du client précédée de la mention
'Lu et approuvé, bon pour accord' :

Lu et approuvé, bon pour accord



En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93) et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L.441-6)


contact@selfizee.fr


09 70 51 02 51


[Facebook.com/selfizee](https://www.facebook.com/selfizee)

www.selfizee.fr